



REPUBLIQUE D'ANGOLA  
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
À GENEVE

**Projet d'Intervention de S.E Monsieur Manuel Augusto, Secrétaire d'Etat aux  
Relations Extérieures, à la 2eme Conférence sur la Violence Armée et le  
Développement, Genève, 31 Octobre au 1 Novembre 2011.**

**Mr le Président,**

**Distingués Invités**

Permettez –moi tout d'abord de féliciter le gouvernement Suisse et le Programme des Nations Unies pour le Développement pour revivifier le projet de cette conférence dont le premier pas fût donné en 2006.

A la lumière des orateurs qui m'ont précédé, il est établi que le lien entre la violence armée et le développement continue à constituer un problème capital, malgré le fait que plus de cinq années se sont écoulées depuis l'adoption de la Déclaration de Genève.

**Mr le Président,**

En adoptant la Déclaration de Genève, nous étions tous conscients que cette question mériterait une approche politique holistique et que les engagements de tous devraient être une question primordiale et urgente.

Les données alarmants publiées périodiquement sur les indices de la violence armée, indépendamment des causes qu'elles provoquent, nous interpellent à prendre des mesures plus pragmatiques et efficaces.

En Effet, plus de 740 000 personnes décèdent annuellement victimes de violence armée et d'après ces mêmes rapports, ces faits se déroulent même dans les pays n'ayant jamais connus de conflits armés.

Selon les Nations Unies, plus de 875 millions armes légères et de petits calibre se trouveraient en circulation à travers le monde, dont la plupart d'entre elles se trouveraient entre les mains des populations civiles. Les statistiques du PNUD démontrent que 60% des homicides sont commis avec ce type d'armes.

## **Monsieur le Président**

Nous croyons que l'adoption de mesures par chacun d'entre nous, au niveau national pourraient contribuer sans aucun doute à réduire ce fléau.

La République d'Angola, vit depuis presque qu'une décennie une paix effective, fruit d'un compromis résultant du processus de réconciliation et de reconstruction nationale, n'aménage guère d'efforts en vu de minimiser son impact.

C'est dans cette optique, qu'une Commission Nationale Intersectorielle a été crée dont l'objectif vise le désarmement des populations civiles et malgré quelques difficultés d'ordre technique et logistique, le Gouvernement angolais se réjouit des résultats positifs jusqu' ici obtenus dans ce domaine.

Le programme d'action du gouvernement pour le désarmement des populations civiles comprend entre autres composantes, des actions de sensibilisation des populations sur l'importance du désarmement. Pour la concrétisation de ces objectifs la coopération internationale en vu d'une assistance technique et la formation des cadres nationaux en matière de gestion des arsenaux existants, à la création de base de données, et la gestion de la sécurité des frontières pour meilleur contrôle du trafic d'armes s'avère nécessaire.

## **Monsieur le Président,**

Récemment, la Commission Nationale Intersectorielle pour le désarmement des personnes en possession illégale d'armes a présenté son bilan des actions réalisées en 2010, dans le cadre du processus de désarmement. Il importe de souligner que depuis le début de ce processus en 2008, plus de 80 mil armes de divers calibres et types détenues illégalement ont été récupérées, contribuant ainsi la réduction du nombre de crimes commis par ces dernières et de ce fait à améliorer le sentiment de sécurité au sein des populations civiles. Elle a présenté un nouveau Plan d'Action Exécutif, beaucoup plus ambitieux pour les prochaines années.

## **Mr le Président,**

Les réunions de cette nature, reflètent avec certitude, la détermination de nos pays à débattre de façon sérieuse, les causes de la violence armée et son impact sur le processus de développement social et économique.

Le 21<sup>e</sup> Siècle, enregistre de nombreux bouleversements dans plusieurs domaines, exigeant une action concertée de la communauté internationale dans la promotion d'un monde meilleur, pacifié et sans violence.

La réduction de la violence armée, en vue de garantir la sécurité et le développement harmonieux des communautés, ne peut se faire, sans l'adoption des mesures holistiques concertées, en particulier dans les domaines du micro désarmement et de la prévention des conflits. Cette réduction passe également par un engagement de tous, en faveur de la création d'instruments juridiques internationaux, qui obligerait les Etats à rendre effectif ce combat.

La République d'Angola, réitère l'importance de la mise en œuvre du programme d'action des Nations Unies en matière de lutte contre le trafic illicite des armes légères et de petites calibres dans le cadre des paramètres actualisés, et manifeste son espoir de voir conclure les négociations visant l'adoption d'un traité sur le commerce des armes conventionnels (TCAC).

L'Angola, considère relevant, la proposition présentée par la Norvège visant l'introduction des aspects liés au micro désarmement, dans le cadre des objectifs de développement du millénaire.

**Je vous remercie**